

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2018

---

RÉGIME D'ASILE EUROPÉEN - (N° 601)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL7

présenté par

Mme Karamanli, Mme Untermaier, M. Saulignac, M. David Habib et les membres du groupe  
Nouvelle Gauche

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 16 par les mots :

« , dès lors qu'il a été informé, dans une langue qu'il comprend ou dont il est raisonnable de penser qu'il la comprend, des conséquences de son refus ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à fournir des garanties supplémentaires aux demandeurs d'asile dans le cadre des critères facultatifs du risque non négligeable de fuite.